

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64-467-1935 Dégrèvements

n° 64-467-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 octobre 1935

Numéro JO

n° 467 du 31/10/1935

Date du numéro

31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

il est accordé au contribuable suivant le dégrèvement de l'impôt foncier pour l'année 1935: Article 64 (rôle primitif) : Ibrahim Tayb, administratentr des biens de In mosquée Hamoudi, 350 fr.37.